

## LE WWOOFING: IMMERSION CULTURELLE ET LINGUISTIQUE A MOINDRE COÛT ?



*N'ayez jamais peur de la vie, n'ayez jamais peur de l'aventure,  
faites confiance au hasard, à la chance, à la destinée.  
Partez, allez conquérir d'autres espaces, d'autres espérances.  
Le reste vous sera donné de surcroît.*

Henry de Monfreid

Anne Floor

ANALYSE UFAPEC  
MAI 2016 | 07.16



## Résumé :

A l'heure de la mondialisation, les jeunes ont de plus en plus d'opportunités de voyager mais cela représente un coût financier qui en limite l'accessibilité à toutes les familles. Il existe des alternatives moins coûteuses et le WWOOFing en fait partie. En échange de services rendus dans des fermes biologiques, le jeune sera logé et nourri. Une bonne manière de s'immerger dans la langue, de se baigner dans la culture et de se ressourcer au contact de la terre, de la nature. Cependant, ce système qui remporte de plus en plus de succès auprès des jeunes comporte un certain nombre de risques.

## Mots-clés :

Echange de services, WWOOFing, statut précaire, hôte, apprentissage d'une langue, logis, nourriture, voyage alternatif, nature, environnement, respect.



## Introduction

A l'heure de la mondialisation, les jeunes ont de plus en plus d'opportunités de voyager avant, pendant ou après leurs études supérieures et ensuite par l'intermédiaire de leur travail. L'ouverture des frontières, le développement du réseau aérien et des nouvelles technologies offrent aux jeunes l'embarras du choix. Les jeunes souhaitent associer l'utile à l'agréable en alliant tourisme et travail, tourisme et volontariat ou tourisme et études. Les objectifs d'un séjour ne sont plus les mêmes qu'avant. Les jeunes cherchent à découvrir d'autres modes de vie, à apprendre une autre langue, à échanger avec les habitants... Pour s'immerger à moindres frais dans la culture et la langue d'un autre pays, le système d'échanges de services (aide bénévole) en contrepartie du gîte et du couvert est une solution de plus en plus prisée par les jeunes globe-trotters. Les possibilités d'échanges sont infinies ; cela va de la rénovation d'une maison au Québec, de l'aide dans un hôtel écossais en passant par la taille d'arbres fruitiers et d'oliviers en Sicile. Il existe un système d'échanges plus particulier, le WWOOFing, qui se focalise sur un échange de services dans des fermes biologiques et c'est sur celui-ci que nous allons consacrer notre analyse. Ce tourisme alternatif, plus respectueux de l'environnement et plus responsable envers les habitants du pays visité, présente le grand avantage d'être peu coûteux et donc plus accessible que la réalisation d'une année d'études à l'étranger par exemple. Ce système tend à se développer de plus en plus mais présente certains risques ; que recherchent les jeunes en faisant ce choix ? Que trouvent-ils en fin de compte ? Sont-ils conscients du statut « précaire », « vulnérable » du WWOOFing ? Ne risqueraient-ils pas d'être utilisés comme main d'œuvre bon marché et non protégée à l'étranger comme en Belgique ?

## Le tourisme des jeunes

Aujourd'hui, selon l'OMT<sup>1</sup>, le tourisme des jeunes est un des marchés les plus dynamiques et à la croissance la plus rapide du tourisme mondial<sup>2</sup>. L'OMT estime que 20% des 990 millions de visiteurs internationaux étaient des jeunes voyageurs en 2011, soit près de 200 millions. Selon les prévisions, 300 millions de voyages internationaux sont attendus pour 2020. Le tourisme des jeunes représente également un intérêt économique avec 165 milliards de dollars de recettes générées en 2010. Ils ont moins d'argent mais plus de temps. Par conséquent, quand ils effectuent un voyage, ils partent plus longtemps et donc dépensent plus, paradoxalement.

<sup>1</sup> L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) est l'institution des Nations Unies chargée de la promotion d'un tourisme responsable, durable et accessible à tous.

<sup>2</sup> UNWTO, WYSE Travel Confederation. *The power of youth travel. AM reports volume two.*



## Qu'est-ce qui pousse de plus en plus de jeunes à voyager ?

Dans les années 1960, les jeunes partaient en voyage initiatique pour changer le monde et se battre pour des causes sociopolitiques, pour des idéaux. Actuellement, les jeunes partent davantage pour se confronter à eux-mêmes. L'adolescent ou le jeune adulte quitte son environnement pour partir à l'autre bout du monde. Il quitte son confort, ses habitudes, ses proches, ses repères, sa langue maternelle parfois pour l'inconnu. Cette émancipation de la famille, cette construction de soi et quête d'autonomie sont autant de moteurs au voyage.

Au-delà de la réalisation de soi, l'ouverture à l'autre est également une motivation principale au voyage. Les jeunes veulent faire des rencontres, découvrir de nouvelles cultures, de nouveaux comportements. C'est aussi en faisant de nouvelles rencontres que les jeunes en apprennent plus sur eux et sur ce qu'ils sont venus chercher.

La crise économique a également poussé beaucoup de jeunes à se rendre dans un pays étranger afin d'acquérir une expérience et de mettre toutes les chances de leurs côtés. Les jeunes diplômés s'exilent de plus en plus pour essayer de chercher des opportunités à l'étranger, qu'ils pourront valoriser sur leur CV. Les jeunes voient aussi dans le voyage l'espoir d'une vie meilleure ailleurs et les programmes de Visa Vacances Travail<sup>3</sup> sont de plus en plus sollicités par ces derniers.

Internet et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont permis une ouverture des frontières. La circulation d'informations est devenue plus accessible et rapide : les jeunes et les étudiants peuvent maintenant obtenir davantage d'informations sur les autres pays et communiquer à l'autre bout du monde. Cette ouverture sur le monde le rend moins inconnu, moins effrayant, plus accessible. Les outils de communication comme Skype, Facetime... permettent aux jeunes de rester connectés avec leur famille et leurs amis, tout en étant dans un pays étranger.

## Le WWOOFing, c'est quoi ?

WWOOFing vient de "Working weekends on Organic Farms", ce qui signifie week-ends de travail dans des fermes biologiques. Cette nouvelle façon de voyager est née au Royaume-Uni en 1971 dans l'esprit d'une citadine, Sue Coppard, en manque de nature et d'argent. Le concept a évolué pour devenir

<sup>3</sup> Le Working Holiday Visa ou le Programme Vacances Travail est un visa d'immigration temporaire qui s'adresse uniquement aux jeunes ressortissants des pays qui ont passé un accord spécifique de participation au programme. Ainsi, les jeunes Français, Canadiens et Belges ont une formidable opportunité de partir à la découverte d'un pays partenaire et d'y séjourner pendant un laps de temps déterminé.



« World wide opportunities on organic farms » : opportunités mondiales dans des fermes biologiques. Une centaine de pays font à présent partie du réseau.

Le WWOOFing repose sur l'échange de services : les hôtes offrent le logis, la nourriture contre quelques heures de travaux manuels sur leur exploitation. Il n'est pas question d'échange d'argent, il s'agit d'un modèle alternatif à tout échange monétaire.

*La journée commençait généralement à 9h et notre premier travail consistait à sortir les animaux de la ferme (poules, poulets, poussins, canards, lapin, bouc, chevaux...), à leur donner à manger et à boire et à nettoyer leurs « nids » si besoin. Une fois cela fait, nos missions ont été assez variées, selon le temps (et tout le monde sait qu'en Irlande, la pluie est souvent de la partie). Notre principal travail a été de creuser des petites allées qui menaient au potager et aux enclos des animaux afin d'y installer, ensuite, du plastique et des graviers. La pelle et les mottes de terre, ça nous connaît ! Pour varier un peu, nous avons également repeint des barrières et, lorsque la pluie était vraiment trop persistante et insistante, repeint un couloir et une salle de bain. Nous avons également passé beaucoup de temps avec les deux petites, soit dans la campagne alentour à ramasser des « blackberries » pour ensuite en faire des confitures ou dans les enclos des chevaux pour les monter ou tout simplement les déplacer d'un endroit à l'autre<sup>4</sup>.*

Ainsi, à travers plusieurs pays du monde, le WWOOFing offre la possibilité de partager le quotidien d'une famille, de participer à leurs activités de loisirs, de découvrir leur région à travers leur regard, de goûter aux spécialités culinaires à leur table... L'échange dépasse donc de très loin la simple offre de services. L'hôte s'engage à partager son savoir-faire et en contrepartie le WWOOFer s'engage à lui rendre service dans sa vie quotidienne, sans obligation de rentabilité ou de performance. Les tâches sont extrêmement variées en fonction des hôtes, des pays : restaurer un corps de ferme, débroussailler, cueillir des fruits, soigner des animaux, entretenir un potager... Le logement peut se faire en yourte, en tipi, en tente, en caravane, en chambre individuelle ou collective... il n'y a aucune règle.

Le WWOOFing est ouvert à tout le monde quel que soit l'âge (il faut juste être majeur) ou la nationalité. Il n'y a pas non plus de prérequis à avoir. L'essentiel étant d'avoir envie d'apprendre, d'être intéressé par la protection de l'environnement puisque les activités respectent les principes d'une agriculture plus respectueuse de la nature, de la biodiversité.

Le WWOOFing est très développé en Europe selon des intensités diverses en fonction des pays. Le mouvement est bien implanté aux Etats-Unis, au Canada et dans de nombreux pays d'Asie. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont les plus actifs. En Afrique, le mouvement en est à ses débuts.

<sup>4</sup> <http://voyagesetvaqabondages.com/2012/12/meli-et-son-experience-woofing-en-irlande/>



Pour s'inscrire comme WWOOFer, il faut se rendre sur le site internet de l'organisation : <http://wwooftinternational.org/> et ensuite naviguer jusqu'à la page qui correspond à la destination choisie. Il faudra devenir alors membre de l'association locale afin d'avoir accès à toutes les offres. Et pour finir, prendre contact directement avec les hôtes pour fixer les modalités d'organisation.

*Avant toute chose, il faut choisir son pays d'adoption le temps du séjour et décider si vous partez en solo ou en duo. Une fois cela fait, je conseille de faire plusieurs fois le tour du site de Wwoofing consacré à ce pays pour voir ce qui est proposé (sans payer l'inscription, quelques fiches d'hôtes sont disponibles en partie). Si vous êtes vraiment sûrs de vous, il vous suffit de régler les frais et formalités d'inscription. Ensuite, et c'est ce qui prend le plus de temps et qui, à mon sens est le plus important : **décortiquer les annonces et faire un gros tri !** Prenez votre temps, pesez le pour et le contre (je serai en pleine campagne mais j'aurai accès à un moyen de transport et du temps pour visiter ou je serai près d'une ville mais devrai travailler davantage... je m'occuperai d'animaux ou je reconstruirai une ancienne ferme... à vous de voir ce que vous souhaitez faire pendant ce séjour). Tout est bien expliqué et le processus est assez rassurant (la trouillarde casanière que je suis, avait besoin d'être rassurée). N'hésitez pas à beaucoup échanger avec les hôtes qui vous répondront, demandez des photos, des précisions si vous avez un doute... et n'ayez pas peur d'une petite dose d'inconnu, ça fait partie des (belles) surprises !<sup>5</sup>*

## Qu'est-ce qui pousse les jeunes à se tourner vers le WWOOFing ?

Faire du WWOOFing, c'est développer un nouveau rapport à la terre, à la nature dont l'accès pour les citadins est compliqué : *en devenant WWOOFer, c'est en quelque sorte un nouveau rapport à la terre qui s'établit, une nouvelle façon de considérer les choses autour de soi, de les appréhender. Bien souvent, les personnes viennent chercher bien plus qu'un simple échange logement contre travail : elles viennent se (re)découvrir et apprendre, tout simplement<sup>6</sup>.*

C'est une manière très économe de voyager et de découvrir un pays. Il ne restera au WWOOFer qu'à assumer ses dépenses personnelles (sorties, excursions, frais de transport...), le reste étant normalement pris en charge par l'hôte : nourriture, logement, blanchisserie...

Vivre des moments de vie quotidienne avec les hôtes tisse des liens qui dépassent de très loin les brefs contacts que l'on pourrait avoir en tant que touriste avec les autochtones.

*Vivre des moments de vie quotidienne comme ceux-ci forge des souvenirs inoubliables pour le voyageur/touriste/WWOOFer qui quitte pour cette occasion*

<sup>5</sup> <http://voyagesetvagabondages.com/2012/12/meli-et-son-experience-woofing-en-irlande/>

<sup>6</sup> <http://pvtistes.net/dossiers/faire-du-wwoofting-pendant-un-sejour-a-letranger/3/>

son costume de touriste pour endosser celui de l'ami de passage, un petit peu maladroit, un peu dans l'inconnu et qui veut tout bien faire (voire trop en faire<sup>7</sup>).

Témoignages de WWOOFers dans une ferme biologique « The Organic Farm of Viang Vieng » au Laos

*Pendant la dizaine de jours que nous avons passés à la ferme, notre travail principal consistait à désherber, bêcher, replanter, et mettre en forme les champs d'asperges. Alors si jamais vous avez besoin de conseils pour faire pousser des asperges, n'hésitez pas, nous sommes devenus des professionnels ! (...) Avec nous travaillait Monsieur Pai, un Lao de 45 ans, déjà grand-père, qui avait tout le temps le sourire. Cet homme était peut-être la personne la plus joviale de la planète ! (...)*

*Bref on prend notre petite routine, travaillant environ 6 heures par jour (4h le matin et 2h le soir) et en se faisant bien intégrer à l'équipe. On a même eu la chance (l'honneur) de se faire inviter à une fête un peu spéciale un soir, ou tout le monde était présent (sauf le patron qui, nous l'avons appris plus tard, était détesté de toute l'équipe). Nos amis avaient commandé des « jarres » spéciales remplies de Laolao<sup>8</sup>, d'eau et de plein d'autres choses que nous n'avons pu identifier. Nous avons par contre compris qu'il faut commander ces jarres au minimum 4 jours à l'avance et qu'il faut aller les chercher dans un village voisin. Bref nous avons pu faire la fête avec les locaux, ce qui était génial ! Dix jours de travail donc, mais surtout de bonheur !<sup>9</sup>*

Ce système laisse une grande liberté au woofier et à son hôte : pas de contrat de travail, pas de période d'essai ni d'indemnités... Si l'un ou l'autre sent que cela ne colle pas, il y a totale liberté à mettre fin à l'échange des services.

*A noter également que vous allez vous retrouver sous le toit de personnes de divers horizons, à partager leur quotidien. Il peut arriver que, chez certains hôtes, l'échange se transforme en un véritable travail de bagnard, avec pour seule contrepartie une botte de foin pour dormir et un bout de pain sec à manger ! (...) Mais si l'expérience se passe mal ou si vous ne vous sentez pas à l'aise avec vos hôtes : partez vers d'autres ciels ! Il n'y a aucune obligation de rester. Et n'hésitez pas à laisser votre avis sur les sites internet communautaires<sup>10</sup>.*

## Statut « flou » du WWOOFer différent d'un pays à l'autre

Pour les pays dans l'Union Européenne, il n'est pas nécessaire d'avoir un visa de travail. Pour des pays plus lointains, mieux vaut s'informer même si le

<sup>7</sup> Op.cit.

<sup>8</sup> Alcool très fort que l'on boit au Laos.

<sup>9</sup> <http://eurasia.en-escale.com/laos/vientiane/le-woofing-vs-le-tubing-p6026.html>

<sup>10</sup> <http://pvtistes.net/dossiers/faire-du-woofing-pendant-un-sejour-a-letranger/3/>



Wwoofing n'est pas un travailleur salarié. Il serait, selon des témoignages de Wwoofers, possible de faire du Wwoofing muni d'un simple visa de tourisme : *En effet, le Wwoofing n'étant pas un travail rémunéré, il semblerait que les autorités soient plus souples ; de plus, les hôtes sont parfois des particuliers qui n'ont pas vocation à se faire inspecter par les services gouvernementaux. Dans tous les cas, renseignez-vous bien et à défaut d'obtenir un statut officiel, ce sera à vos risques et périls*<sup>11</sup>.

En France, il règne un vide juridique autour du statut du Wwoofier dont un agriculteur du Vaucluse a fait les frais. En 2008, les inspecteurs de la MSA<sup>12</sup> ont contrôlé les Wwoofers occupés à ramasser les cerises sur son exploitation et il a écopé d'une amende de 500€ pour ne pas les avoir déclarés comme salariés. Réponse à la question n° 47417<sup>13</sup> adressée à l'Assemblée Nationale le 14 janvier 2014 :

*Ce dispositif n'a pas de base juridique. Cependant il ne peut être assimilé à l'entraide agricole ou au bénévolat mais doit être considéré comme des vacances actives à la campagne permettant à la personne d'accompagner l'exploitant dans certaines de ses activités en dehors de toute relation de travail. En revanche, toute fourniture d'une prestation de travail par le Wwoofier ayant comme contrepartie une rémunération sous une forme quelconque, fût-elle en seuls avantages en nature, gîte et couvert, et dans un rapport de subordination de l'hôte, tels que l'intervention de l'hôte dans l'exécution du travail, l'exercice d'un droit de contrôle et de direction sur le Wwoofier, serait constitutive d'une relation salariale. **Dans de telles situations appréciées au cas par cas par l'inspection du travail en cas de contrôle, la relation avec l'hôte devrait être requalifiée en contrat de travail avec les conséquences en découlant en matière de droit du travail et de la sécurité sociale. Sous ces réserves, le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ne s'oppose pas à cette modalité d'initiation de personnes aux pratiques agricoles, en particulier aux modes de production de l'agriculture biologique.***<sup>14</sup>

Face à ce flou juridique, les agriculteurs sont perdus : *Pour éviter tout dérapage, certains décident de ne prendre qu'un ou deux Wwoofers en même temps sur des périodes de moins de deux semaines. Malgré cela, le sentiment d'être dans l'illégalité reste fort : « Il y a un risque. Je sais que je suis hors-la loi », s'inquiète un exploitant de Seine-Maritime*<sup>15</sup>.

<sup>11</sup> <http://www.carnets-du-voyageur.fr/2011/02/woofing-nourri-loge-et-blanchi/>

<sup>12</sup> Mutualité sociale agricole

<sup>13</sup> Madame Fabre trouve regrettable que, dans notre pays, le Wwoofing présente le risque d'être assimilé et considéré comme du travail dissimulé et donc illégal. Aussi elle lui demande quelles initiatives et quelles évolutions législatives il envisage sur ce dossier pour permettre à ces nouvelles pratiques de mieux s'épanouir dans un cadre juridique clarifié.

<sup>14</sup> <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-47417QE.htm>

<sup>15</sup> [http://www.liberation.fr/futurs/2013/08/20/e-woofing-une-pratique-en-vacance-de-statut-juridique\\_925939](http://www.liberation.fr/futurs/2013/08/20/e-woofing-une-pratique-en-vacance-de-statut-juridique_925939)

## Votre enfant veut faire du WWOOFing, quelles en seront les incidences administratives et financières ?

- **Avant le départ**

Si votre enfant est âgé de 18 à 25 ans, il peut bénéficier d'allocations familiales s'il suit un enseignement ou s'inscrit comme demandeur d'emploi. Mais en tant que demandeur d'emploi, il doit être disponible sur le marché du travail, ce qui n'est évidemment pas le cas s'il part à l'étranger. Ce départ va donc retarder le début du stage d'insertion professionnelle ou le suspendre pour la durée du voyage. Si le stage est suspendu, il y a automatiquement une perte des allocations familiales pour lui et un changement de rang pour les autres enfants du ménage. Néanmoins, sous certaines conditions, ces périodes de voyage peuvent être comptabilisées dans le stage d'insertion professionnelle en introduisant une demande de dérogation (formulaire C94C) auprès de l'ONEM. Pour être acceptée, cette demande doit augmenter les chances de trouver du travail.

Au niveau de la mutuelle, il faut l'avertir afin de s'assurer de rester couvert. En fonction de la destination, la mutuelle donnera un formulaire qui permettra d'obtenir le remboursement des soins de santé. Pour les pays de l'Espace Economique Européen, la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) atteste des droits de la personne à l'assurance maladie lors d'un séjour temporaire en Europe. Si votre enfant s'oriente vers un séjour hors Union Européenne, il est conseillé de s'adresser au service « Conventions internationales » de sa mutuelle.

Sur le site WWOOF France, il est conseillé de prendre contact avec un assureur afin de vérifier la couverture pour l'activité de WWOOFing proprement dite, mais aussi pour les risques liés au voyage et autres dommages qui engageraient la responsabilité de votre enfant.

- **Au retour**

Dès le retour de l'étranger, il faut se réinscrire ou s'inscrire dans les 8 jours comme demandeur d'emploi. Le stage d'insertion professionnelle reprendra son cours s'il avait été suspendu ou se poursuivra (si dérogation acceptée) ou débutera.

S'il entame des études après son année de WWOOFing, il semble important de conserver tous les documents utiles prouvant cette année sabbatique afin d'éviter que cette année ne soit assimilée à une année d'études. En effet, pour voir si un étudiant est finançable ou non, les écoles supérieures et les universités se basent sur les cinq dernières années académiques de l'étudiant. Donc, si cette année sabbatique est assimilée à une année d'études ratée, cela pourrait lui être préjudiciable sur le long terme. Les billets d'avion, de train, les attestations des hôtes, les dépenses dans des pays différents, etc. constituent des preuves.



## Conclusion

Les jeunes quittent leur confort, leurs habitudes, leurs proches, leurs repères, leur langue maternelle souvent, pour l'inconnu. Cette émancipation de la famille, cette construction de soi et quête d'autonomie sont autant de moteurs au voyage. Par cette meilleure connaissance de qui ils sont, les choix d'études ultérieures ou d'orientations professionnelles seront sans doute plus assurés et plus mûris. Ce phénomène d'échanges de services contre le logis et la nourriture constitue une opportunité d'apprendre une nouvelle langue, de réaliser des expériences à valoriser sur un CV et ce à moindre coût. Cependant, nous avons vu dans notre analyse que le jeune n'avait pas de statut en Belgique, sauf si l'ONEM accepte la demande de dérogation. Dans les pays accueillants, la législation reste aussi relativement floue. Nous ne pouvons que déplorer cette non-reconnaissance du statut du WOOFer qui n'est ni un travailleur, ni un étudiant, ni un bénévole. En ne rentrant dans aucune case, le jeune perd certains droits (comme les allocations familiales) et/ou risque des problèmes à l'inscription comme étudiant ou étudiant boursier alors qu'il ne bénéficie d'aucune bourse ou soutien quelconque et finance sur fonds propres cette année d'ouverture à d'autres cultures, d'apprentissage d'autres langues et d'acquisition d'expériences professionnelles. La lecture des témoignages nous conforte dans l'idée que cette année sabbatique conduit le jeune à devenir un citoyen, actif, responsable qui aura à cœur de prendre sa place au sein de la société. On peut dès lors se demander pourquoi rien n'a encore été fait pour assurer à ces jeunes un statut alors que ce phénomène d'échange de services existe depuis belle lurette. Si cette expérience d'échange de services est un plus sur un CV et surtout dans un parcours de vie, est-ce qu'il n'y a pas une responsabilité de l'Etat et même des citoyens à la rendre possible (meilleure promotion, aides financières ou administratives) pour TOUS les jeunes et notamment pour ceux qui ne partent jamais et qui ne connaissent que leur quartier ?



## BIBLIOGRAPHIE :

UNWTO, WYSE Travel Confederation, *The power of youth travel*, AM reports volume two.

## Sitothèque

<http://pvtistes.net/dossiers/faire-du-woofing-pendant-un-sejour-a-letranger/3/>

[http://eurasia.en-escale.com/laos/vientiane/le-woofing-vs-le-tubing-\\_p6026.html](http://eurasia.en-escale.com/laos/vientiane/le-woofing-vs-le-tubing-_p6026.html)

<http://www.carnets-du-voyageur.fr/2011/02/woofing-nourri-loge-et-blanchi/>

<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-47417QE.htm>

[http://www.liberation.fr/futurs/2013/08/20/le-woofing-une-pratique-en-acance-de-statut-juridique\\_925939](http://www.liberation.fr/futurs/2013/08/20/le-woofing-une-pratique-en-acance-de-statut-juridique_925939)

<http://voyagesetvagabondages.com/2012/12/meli-et-son-experience-woofing-en-irlande/>

Liens vérifiés le 2 mai 2016.

## Ouvrages consultés

INFOR JEUNES, *Le Guide du jeune voyageur*, Dossier, 28/04/2016.

HERAULT J., *Les nouvelles pratiques touristiques des jeunes à destination de l'Australie - Enjeux et perspectives du Visa Vacances Travail*, Université Paris 1, panthéon Sorbonne, septembre 2013.

## Sites de WWOOFing

<http://www.woof.be/>

<http://woofinternational.org/>